

---

Présidence : Allemagne

### 393ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 18 juin 2003

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 h 10

2. Présidence : M. D. Boden

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : EXPOSE DE Mme L'AMBASSADRICE INOBUCHI,  
PRESIDENTE DE LA REUNION BIENNALE DES  
NATIONS UNIES SUR LES ARMES LEGERES

Présidence, Présidente de la Réunion biennale des Nations Unies sur les armes légères (SEC.DEL/101/03), Belgique, Japon (partenaire pour la coopération), Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Biélorussie, Autriche, Turquie, Albanie, Finlande

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES GUIDES DES MEILLEURES  
PRATIQUES RELATIVES AUX ARMES LEGERES  
ET DE PETIT CALIBRE

Présidence, Centre de prévention des conflits

**Décision** : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la Décision No 5/03 (FSC.DEC/5/03) sur les guides des meilleures pratiques relatives aux armes légères et de petit calibre ; le texte de cette Décision est joint en annexe au présent Journal.

Albanie

Point 4 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SECURITE

a) EXPOSE SUR LA PLANIFICATION DE LA DEFENSE ESPAGNOLE

Présidence, Espagne (FSC.DEL/248/03 Restr.), Pays-Bas, Fédération de Russie, Suède, Autriche, Portugal

b) ACCENT SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Présidence, Etats-Unis d'Amérique, Présidence du Groupe des Amis sur l'assistance et la mise en oeuvre des engagements et des activités de l'OSCE concernant la lutte contre le terrorisme (FSC.DEL/254/03 Restr.), Chef du Groupe d'action contre le terrorisme (SEC.GAL/112/03 Restr.), Espagne (FSC.DEL/253/03 Restr.), Suisse, Turquie, Belgique

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Lettre commune du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Conseil permanent concernant la mise en oeuvre de la Section V du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre* : Présidence

b) *Rapport de la Présidence sur l'Atelier consacré aux risques sécuritaires liés à la présence de stocks de munitions et d'explosifs destinés à des armements conventionnels excédentaires ou en attente de destruction dans l'espace de l'OSCE* : Pays-Bas

c) *Questions de protocole* : Italie, Finlande, Présidence

4. Prochaine séance :

Mercredi 2 juillet 2003 à 10 heures, Neuer Saal